Compte-rendu CONSEIL DES DÉLÉGUÉS

de l'école élémentaire de Candé/Beuvron 5 février 2019 (16h15 / 17h15)

Étaient présents à la réunion :

Identité	Qualité / fonction	
Valentine	Déléguée de la classe de CE2/CM1	
BONNEAU Bertrand	Enseignant (CM2)	
BOUCHET Corinne	Enseignante (CE2/CM1)	
Jules	Délégué de la classe de CP/CE1	
Emma	Déléguée de la classe de CE2/CM1	
Mahaut	Déléguée de la classe de CM2	

Excusé(e)s			
Diego	Délégué de la classe de CM2		
Lyloo	Déléguée de la classe de CP/CE1		
MAREAU Julie	Enseignante (CP/CE1)		

Ordre du jour :

Point n°1: Présentation des membres présents et du Conseil.

- Un tour de table est effectué et chaque personne se présente. Des délégués sont absents mais toutes les classes sont représentées.
- Ce Conseil a pour fonction de relever et d'essayer de régler d'éventuels problèmes constatés par les élèves dans l'école (point n°5 du Conseil du 29 novembre 2016).

Point n°2 : Sujets abordés.

• 2.1 La cour de récréation et le préau.

- Des tracés au sol ont été peints dans la cour de récréation et un panier de basket-ball fixé sur le préau depuis environ un semaine. Les délégués expliquent qu'il y a trop d'élèves qui veulent utiliser l'équipement, et trop de ballons en même temps. Un <u>planning d'utilisation du terrain de basket-ball</u> est rédigé ; il est modifiable lors de la prochaine réunion du conseil des délégués début avril.
- Emploi du temps:

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Récréation 10h30 / 10h45	CM2	CE2/CM1	CP/CE1	CP/CE1+CE2
Pause méridienne 1er créneau (à partir de 12h05)	CE2/CM1	CE2/CM1	CE2/CM1	CE2/CM1
Pause méridienne 2ème créneau	CM2	CM2	CM2	CM2
Pause méridienne 3ème créneau (jusqu'à 13h35)	CP/CE1	CP/CE1	CP/CE1	CP/CE1
Récréation 15h00 / 15h15	CP/CE1	CM2	CE2/CM1	CM1+CM2

Il est décidé que <u>le nombre de ballons est limité à deux en même temps sur le terrain</u> et qu'on ne doit pas jouer au pied avec le ballon dans cet espace ; il est aussi rappelé que <u>l'utilisation des ballons</u> (de basket-ball ou football) <u>est interdite sous le préau</u>. L'école met à disposition des élèves

un ballon de basket-ball.

La question du <u>respect du matérie</u>l est évoqué, celui de l'école (les épingles ne sont pas toujours rapportées et « disparaissent », un toilette « côté filles » a été bouché par un excès de papier) et celui de camarades (des ballons semblent volontairement envoyés par certains élèves en dehors de l'enceinte de l'école). En plus des tours de cour, les sanctions suivantes sont évoquées : des lignes

à copier, un mot d'informations à l'attention des parents dans le cahier de liaison.

2.2 Remerciements.

 Les membres du Conseil des délégués remercient la mairie pour la mise à disposition de bancs sous le préau, l'installation de dévidoirs de papier dans toutes les toilettes, les tracés au sol dans

la cour de récréation et l'installation du panier de basket-ball.

2.3 Idées.

Pouvoir passer le temps de récréation dans la salle libre quand il pleut.

Planter des arbres (en remplacement de ceux qui sont morts) dans la cour de récréation pour faire

de l'ombre.

Mettre à disposition des élèves des « moules » pour faire des « patés » les jours de neige ; il est

répondu par les enseignants présents que les jours de neige sont relativement rares...

Installer un terrain de tennis dans la cour de récréation ; il est répondu par les enseignants présents

que cette demande apparaît irréaliste et que les élèves disposent maintenant de deux terrains

(basket-ball et football/balle aux prisonniers).

Prochaine réunion: entre le 1er et le 5 avril 2019

Signature du secrétaire de séance.

Bertrand BONNEAU